



# LA POSTE

## La politique Aidants de La Poste



### CONTEXTE :

- **174 référents** diversité répartis sur l'ensemble du territoire sont au côté des postiers pour les informer, les conseiller et les accompagner.
- Par rapport à ces collaborateurs fragilisés par une situation temporaire ou durable dans leur vie privée
- La Poste met en place **des politiques spécifiques et des mesures concrètes**. C'est le cas pour la population des **postiers aidants** qui représentent près de **4 000 collaborateurs** déclarés par an.

### BILAN (OUVERTURE FIN 2024) :

- **9500 appels** sur la ligne Aidants en 2021
- **1000 jours** donnés par La Poste chaque année
- **400 jours** donnés par les postiers en solidarité
- **1600 jours** de congés donnés pour l'accompagnement
- **950 postiers** bénéficient de 1 à 3 jours d'absence pour accompagner leur aidé.

## DESCRIPTION DU PROJET

- **Accord relatif à l'amélioration de la conciliation vie pro/perso** signé avec les partenaires sociaux.
- **Création d'un fonds de solidarité Aidants** qui permet de donner des jours de congés supplémentaires aux postiers (1000 jours par an donnés par La Poste + les postiers qui le souhaitent peuvent donner des jours de leurs propres congés par solidarité).
- **3 jours d'absence pour accompagner la personne aidée** dans ses démarches administratives et médicales
- Facilités dans l'**organisation de leur temps** de travail et accès au **télétravail**.
- Accès simplifié au **temps partiel et à la mobilité géographique**.
- Prestations **d'action sociale, guichet des aidants** (plateforme téléphonique) pour répondre aux aidants et création **d'un guide des aidants**.